

**POUVOIR AGEDEN – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 3 JUIN 2019 À 18H00 À BOURGOIN-JALLIEU**

Si vous êtes adhérent mais absent à l'Assemblée Générale Ordinaire vous pouvez transmettre votre pouvoir pour vous représenter à un autre adhérent issu du même collège que le vôtre en retournant le présent document signé.

Vous pouvez soit indiquer une personne de votre choix qui sera présente soit laisser ce pouvoir en blanc qui sera distribué à un adhérent présent.

Chaque adhérent dispose d'une seule voix et ne peut détenir plus de 2 pouvoirs.

Nom / PRÉNOM :

Adhérent à titre individuel :

Adhérent au titre de la représentation d'une structure, collectivité, entreprise...

Représentant de :

Fonction :

Je serai absent-e lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2019 à 18h00

Je donne pouvoir pour voter en mon nom à un membre présent :

Nom Prénom :

Organisme :

Fait à

le.....

.....

Signature

à retourner par mél à : infoenergie@ageden38.org

ou par courrier à : AGEDEN - Bâtiment ESP'ACE - 14 avenue Benoît Frachon - 38400 Saint Martin d'Hères